

Congrès AFSP Paris 2013

ST 57 Comment étudier les clubs, les fondations politiques et les « think tanks » ?

Dorota Dakowska
IEP de Strasbourg
SAGE (UMR 7363)
dorota.dakowska@misha.fr

Entrepreneurs politiques de tous les pays. Pour une approche transnationale des fondations politiques

Si les fondations politiques et autres « laboratoires d'idées » suscitent de plus en plus d'attention des chercheurs, à mesure que leur visibilité dans l'espace public s'accroît, ces organismes sont souvent étudiés dans un cadre national. Aux analyses de leurs formes organisationnelles et de leurs pratiques s'ajoutent les études comparatives (Denham, Garnett, Stone, 1998) et celles qui étudient leur apport à l'action publique en termes d'expertise ou d'aide à la décision (Stone, 1996 ; Desmoulin, 2011 ; Kreft, 2011). En dépit de leur intérêt indéniable, ces travaux laissent en suspens deux aspects. Tout d'abord, l'usage du terme *think tank*, de par son aspect universalisant, tend parfois à minorer le fait qu'il s'agit d'une notion qui a émergé dans un contexte spécifique et qui recouvre en pratique des réalités très hétérogènes. La diffusion de ce terme sous-entend un essor spectaculaire des *think tanks* et peut faire croire à une certaine uniformisation des structures qui le revendiquent. Or, l'importation de ce terme implique des stratégies de positionnement et de légitimation, qui sont moins souvent étudiées. Ensuite, la mise en parallèle des cas nationaux ne parvient pas toujours à saisir la genèse et l'institutionnalisation de ces organisations, surtout lorsque celles-ci impliquent des phénomènes de circulation transnationale.

En partant de ces travaux et en nous basant sur nos propres enquêtes empiriques, nous proposons d'enrichir l'analyse des « fondations politiques » par l'attention portée au prisme transnational. La perspective transnationale a été privilégiée par la démarche réflexive de « l'histoire croisée » (Werner, Zimmermann, 2004) qui refuse de considérer les entités étudiées pour elles-mêmes, mais les situe systématiquement dans leur contexte et leur historicité. Elle se prête bien à l'analyse des objets qui se constituent à travers des flux transnationaux d'individus et d'idées (Heilbrun & al., 2009 ; Kaiser, Starie, 2005). Elle constitue un angle intéressant pour aborder les fondations politiques, avec une attention particulière portée à la circulation de leur modèle et la constitution de réseaux transnationaux que celle-ci implique.

Le premier aspect permet d'interroger l'émergence et la diffusion d'organisations qui revendiquent l'étiquette de fondation et qui sont proches soit d'un parti, soit d'un courant de pensée politique, en prenant comme point de départ le cas allemand dont le système s'est développé au lendemain de la Seconde Guerre mondiale. Au-delà de l'approche en termes de transferts (Stone, 2000), ce cas permet de réfléchir au travail de traduction, voire

d'hybridation dans la diffusion internationale des dispositifs (Saunier, 2004). Il invite à dépasser les approches binaires ou unilatérales de diffusion conçue en termes d'émission et de réception, pour se pencher sur les logiques de circulation et de coproduction (Tournès, 2010), sur « les relations d'échange, de rivalité et de domination » (Heilbron & al., 2009, p. 123) qui les caractérisent.

Objets politiques difficilement classifiables, les fondations politiques allemandes cultivent une image d'organisations indépendantes voire privées, alors qu'elles sont financées quasi-exclusivement sur fonds publics, ce qui ne les empêche pas de disposer d'une marge considérable d'action, notamment à l'étranger (Dakowska 2005, 2013). Nourrissant des liens multiples avec les partis politiques représentés au Bundestag, qui construisent leur offre principalement sur des thématiques de politique intérieure, les fondations participent à la mise en œuvre de la politique étrangère et de l'aide au développement. Inconcevables sans « leurs » partis politiques, ces fondations (*politische Stiftungen*) sont au nombre de six¹. Leurs ressources financières, considérables, liées aux résultats électoraux obtenus par le parti lors des dernières législatures, dépassent 460 millions d'euros annuels au total.

La première partie, consacrée à la circulation du modèle des fondations politiques suggère des pistes pour analyser ce phénomène de manière diachronique. Elle montre que l'émergence des fondations politiques en Allemagne et aux États-Unis gagne à être étudiée de manière croisée et replacée dans le contexte de l'évolution des liens transatlantiques après la Seconde Guerre mondiale. Si cette forme organisationnelle a exercé une certaine attractivité dans plusieurs pays européens au lendemain de la guerre froide, il ne semble pas pertinent d'y rechercher la réplique d'un modèle figé mais de réfléchir en termes d'inspirations, d'appropriations, voire d'emprunts.

Dans un deuxième temps, l'attention portée à la constitution de réseaux par les fondations (notamment celles, proches des partis politiques au niveau européen) dans les années 1990 et 2000 aide d'une part à saisir les logiques à l'œuvre dans ce type de mobilisation (coordination, recherche de ressources matérielles et organisationnelles, promotion et légitimation des fondations politiques auprès des institutions européennes etc.) (Dakowska, 2011). D'autre part, elle est un moyen de se pencher sur les asymétries persistantes entre les différents membres de ces réseaux. À la distinction entre les acteurs centraux et périphériques de ces configurations s'ajoute la question de l'inégale insertion des organisations des différents pays.

I. Au-delà des labels : la circulation de modèle de fondation politique

Analyser la multiplications d'organismes qualifiés de *think tanks*, clubs ou fondations politiques présente les difficultés similaires auxquels sont confrontés les chercheurs travaillant sur le phénomène du lobbying ou, plus largement, des groupes d'intérêt (Courty, 2006 ; Michel, 2005). Elle implique de s'intéresser à la genèse de ces groupes, aux débats qui l'ont accompagnée, aux porte-parole qui ont donné à voir cette forme organisationnelle comme allant de soi, indispensable ou, au contraire, néfaste, enfin, à ceux qui font vivre ces organisations au quotidien. Elle nécessite de s'interroger sur le choix du label qui recouvre des stratégies de présentation de soi sous forme de dénégation ou d'affirmation (Offerlé,

¹ La Fondation Friedrich Ebert (FES), proche du Parti Social-démocrate (SPD), créée en 1925, interdite en 1933 et réactivée après 1945 ; la Fondation Konrad-Adenauer (KAS), proche de l'Union Chrétienne-démocrate (CDU), créée en 1964 ; la Fondation Friedrich Naumann, proche du Parti Libéral Démocrate (FDP), créée en 1958 ; Fondation Hanns Seidel, proche de l'Union Chrétienne Sociale (CSU), créée en 1967 ; Fondation Heinrich Böll, proche des Verts (Bündnis 90/Die Grünen), créée en 1997 à partir de trois organisations financées depuis 1989 ; Fondation Rosa-Luxemburg, proche du parti de Gauche (*Die Linke*), reconnue en 1999.

1998 : 19). Mais elle invite à réfléchir aussi aux logiques d'inspirations mutuelles qui ont conduit à la multiplication de fondations politiques menant des projets internationaux.

1. Des objets adaptés à une démarche analytique croisée

L'analyse des fondations politiques allemandes, qui nouent des liens avec les élites politiques et sociales à l'étranger, invite à croiser les sources pour saisir non seulement la construction et la justification de leurs missions dans leur pays d'origine, le profil de leurs représentants mais aussi la manière dont leurs activités sont perçues à l'étranger. S'intéresser aux interlocuteurs situés dans le périmètre d'action des fondations aide à saisir les choix stratégiques ou le type de personnalités qui seront soutenues et promues ou, au contraire, écartées ou marginalisées.

Les croisements intrinsèques à l'objet découlent du caractère transnational des fondations et de leurs terrains d'action – sachant que le transnational ne doit pas être considéré comme un niveau supplémentaire d'analyse s'ajoutant au local, régional ou national, mais comme un « niveau qui se constitue en interaction avec les précédents, qui génère des logiques propres avec des effets de retour sur les autres logiques de structuration de l'espace » (Werner, Zimmermann, 2004, p. 28). Ces croisements permettent d'analyser les modalités de la mise en relation des responsables politiques allemands et étrangers dans la durée.

La démarche croisée implique, de plus, une attention particulière à l'historicité des objets et des catégories : « l'inscription historique opère suivant une logique de contextualisation à double sens : tenant compte de la constitution historique de l'objet, elle explore les effets que ce dernier exerce sur un environnement qu'il contribue à transformer » (*Ibid.*, p. 36-37). De cette manière, le discours institutionnel qui justifie l'intervention des fondations politiques à l'étranger en termes de soutien à la démocratie et au pluralisme ne peut être compris qu'à condition de prendre en compte les logiques de constitution du système des fondations, à cheval entre le champ politique et le champ administratif, dans le contexte de la démocratisation de la société allemande et de la guerre froide (Dakowska, 2013).

Enfin, le troisième type de croisement est le principe de variation d'échelles spatiales et temporelles. Il a été souligné, notamment par Jacques Revel, que changer la focale de l'objectif modifiait la forme et le contenu de l'objet (Revel, 1996). Cette approche est utile pour replacer une investigation microsociologique d'une organisation dans un contexte politique plus large. Les répertoires d'action des fondations politiques et leur évolution dans le temps seront mieux comprises si l'on prend en compte l'autonomisation contestée de la politique d'aide au développement, la redéfinition des priorités de la politique étrangère allemande ou les interactions partisans transnationales préalables à l'élargissement de l'UE. Ces contextes sont porteurs d'opportunités mais aussi de contraintes qui pèsent sur les configurations impliquant des partenaires habituels des fondations (les ministères des Affaires étrangères ou de la Coopération économique au développement, les responsables des partis politiques qui siègent dans les instances dirigeantes des fondations) mais aussi des alliés plus conjoncturels (responsables des organisations transnationales des partis, fondations et *think tanks* d'autres pays etc.). Replacer les fondations dans ces configurations permet donc de jouer – en suivant Marc Abélès – sur « l'espace de variation inédit dans la considération des pratiques politiques » que cet objet nous offre (Abélès, 1996, p. 106-107). La variation d'échelles permet de mettre à jour les jeux de pouvoir inter-organisationnels et les luttes institutionnelles, tout en dépassant des approches strictement sectorielles.

Ce cadre analytique étant posée, la distinction sémantique pose plusieurs difficultés dans le cas des fondations politiques. Alors que celles-ci se donnent à voir comme des entités

indépendantes – vision coproduite par les ministères qui les considèrent comme des organisations autonomes, *freie Träger* (Glagow, Schimanck, 1983) – leur inscription dans des systèmes d'action spécifiques (l'action publique extérieure, la coopération transnationale des partis) implique de prendre les distances avec les représentations convenues des formes organisationnelles comme les ONG ou les *think tanks*. Cette position, à l'intersection de plusieurs champs, invite à se pencher sur les usages de ces catégories.

Les fondations politiques sont parfois assimilées à des *think tanks*, à savoir des organismes formellement autonomes qui produisent de l'expertise politique à l'attention des décideurs et du public (Stone, 1996). Elles se rapprochent en particulier de la catégorie des *think tanks* partisans ou idéologiques, qui se sont développés depuis les années 1970, aux États-Unis et en Grande Bretagne (Stone, 1996, p. 21-25). Comme ces derniers, elles tendent à synthétiser et à reformuler les recherches existantes, à associer des responsables politiques à leurs manifestations et à leurs travaux et à ajuster leurs produits aux attentes des leaders d'opinion (ibid. p. 23). Cependant, si Diane Stone inscrit les organisations idéologiquement identifiables et proches de partis dans la catégorie de *think tanks*, elle les situe « à l'extérieur du secteur public » (Stone, 2000, p. 46). Or, cette position d'extériorité peut difficilement être appliquée aux fondations politiques allemandes, financées à plus de 95% sur fonds public, qui participent, en dépit de leur autonomie considérable, à l'action publique².

Les pratiques des fondations politiques allemandes se rapprochent de celles attribuées aux agents de transfert non étatiques : elles participent à la diffusion des idées et des informations (Stone, 2000 ; Dakowska, 2006) en conformité avec les orientations idéologiques des partis dont elles sont proches. Elles cultivent des réseaux aussi bien au niveau national – auprès des partis politiques allemands à différents niveaux et, par ce biais, au gouvernement fédéral et dans la haute administration – qu'au niveau communautaire, grâce à leurs antennes à Bruxelles et, d'une manière plus générale, à l'étranger. Enfin, les fondations disposent d'une base intellectuelle qui les rend aptes à proposer de l'expertise sur des problèmes de politique publique (Stone, 2000). Cependant, les travaux consacrés aux *think tanks* tendent à les enfermer dans un rôle de diffuseurs d'idées, dans la mesure où ils « font venir les idées vers la politique » (*'move ideas into politics'*) ou « fournissent une base pour vendre, présenter et populariser les idées et les propositions d'action publique » (Stone, 1996, p. 1).

En plus de l'aspect un peu désincarné d'une approche axée sur les idées, cette proposition n'est pas satisfaisante pour saisir les terrains d'action multiples des fondations politiques allemandes. Si les fondations politiques se rapprochent de la figure de *think tank*, puisqu'elles contribuent à des débats publics, qu'elles produisent des synthèses à l'attention des décideurs et qu'elles traduisent les enjeux politiques à des publics intéressés, leurs missions dépassent la production et la mise en forme du savoir. Les fondations reçoivent des fonds publics en provenance de différents ministères fédéraux pour accueillir des boursiers, allemands et étrangers, pour entretenir les archives des mouvements politiques dont elles sont proches et, avant tout, pour mener des activités de coopération internationale à grande échelle grâce à leur implantation directe dans une centaine de pays.

Ce dernier aspect, qui engage plus de 50% de leurs ressources financières, distingue les fondations politiques des fondations privées (Bertelsmann, Bosch) et de la plupart des *think tanks* actifs à l'échelle d'un pays. Il les fait basculer dans la catégorie de « professionnels de la démocratie » (Guilhot, 2001) ou *democracy promoters*. Cette caractéristique implique

² Stone reconnaît cependant que les catégories de « public » et « privé » se prêtent difficilement à l'analyse des *think tanks*, qui occupent une position ambiguë « entre le marché et l'État » (Stone, 1996, p. 2). Nous rejoignons son intérêt pour les processus qui se déroulent aux marges de l'État ou du secteur public (ibid.) ou, pour reprendre Jean-Michel Eymeri à propos de l'articulation entre les domaines politique et administratif, aux « des marches incertaines, confins de deux territoires qui se compénètrent, où les escarmouches sont fréquentes sans pour autant interrompre l'activité sans relâche de 'passeurs' » (Eymeri, 2003, p. 48-49).

d'analyser les fondations politiques à travers leur insertion dans la politique d'aide au développement, la politique étrangère ou la coopération partisane transnationale. Si ces trois catégories ne sont pas mutuellement exclusives et si elles peuvent, en pratique, s'alimenter mutuellement, l'attention portée à la diffusion et à la circulation du modèle de fondation est utile pour contextualiser la spécificité du cas allemand et pour réfléchir aux conditions de possibilité de reproduction de ce modèle, tout comme à ses limites.

2. Saisir la circulation de modèle de fondation politique

L'expérience allemande a attiré l'attention de nombreux observateurs étrangers. Les fondations allemandes ont, à plusieurs reprises, soutenu, intellectuellement et matériellement, l'émergence des organisations inspirées de leur modèle. Comme l'a rappelé Diane Stone, les transferts ne sont pas forcément le fait d'agents gouvernementaux : les *think tanks* et fondations véhiculent des idées, des idéologies, des propositions politiques, mais aussi du personnel, de l'expertise, des documents ou des forums de discussion (Stone, 2000)³. Il convient de rappeler toutefois que le constat d'un « transfert » (copie, émulation, combinaison ou inspiration) ne doit pas être confondu avec celui du « succès » relatif de cette opération (Dolowitz et Marsh, 2000). En effet, le transfert peut être limité par son caractère *non-informé, incomplet* ou *inapproprié* (Ibid.).

L'institutionnalisation des fondations politiques allemandes doit être replacée dans le contexte de la guerre froide qui permit de légitimer leur place dans le dispositif de la politique d'aide au développement (Dakowska, 2005). Dans ce cadre, les échanges transatlantiques et les relations tissées avec les grandes fondations américaines ont été très peu étudiées. S'il pourrait être tentant de considérer l'émergence des fondations politiques allemandes comme le fruit des impulsions américaines en matière de l'aide au développement, l'analyse des sources montre qu'il s'agit d'une relation plus complexe, impliquant des inspirations réciproques.

D'une manière générale, l'empreinte américaine marqua l'émergence de la politique d'aide au développement allemande. Face au conflit Est-Ouest et à la crainte de l'expansion internationale du communisme, l'administration américaine mit en place une « diplomatie des idées » (Grémion, 2000) en s'appuyant sur des organisations et administrations occidentales⁴. Parmi ces relais, les fondations américaines s'étaient déjà engagées en Europe dès l'entre-deux-guerres, en y contribuant au développement de certaines disciplines et institutions scientifiques (Berghahn, 2001 ; Tournès, 2010, 2011). À la fin des années cinquante, alors que l'Europe retrouvait la croissance, des représentants de l'administration américaine et de la fondation Ford encouragèrent leurs partenaires européens à renforcer leur présence dans les pays du Tiers Monde (Berghahn, 2001, p. 194-201 ; Pinto-Duschinsky, 1996).

Les fondations politiques, qui avaient bénéficié d'une reconnaissance institutionnelle en Allemagne et de fonds en augmentation, furent partie prenante de ces contacts. La Fondation Ebert avait sollicité le soutien financier de la Fondation Ford, au début des années soixante,

³ S'ils ne sont pas des agents de transfert de politiques publiques – puisqu'ils dépendent des gouvernements qui mettent en œuvre les politiques – ces organismes peuvent aider à réunir les conditions nécessaires pour la mise en œuvre d'une politique, proposer la rationalisation ou la légitimation de certains enjeux ou créer un climat favorable à certaines options politiques.

⁴ Cette coopération est déjà très importante dans les années 1920 et 1930, d'autant plus que les États-Unis n'ont pas ratifié le traité de Versailles et ne faisaient pas partie de la SdN, ce qui facilita les activités para-diplomatiques des fondations privées.

pour élargir ses programmes de formation des adultes dans les pays en développement⁵. Elle réactiva son réseau de contacts avec ses homologues américains « pour parvenir en matière d'aide au développement à la coopération entre les grandes organisations non gouvernementales du monde libre »⁶. En 1960, ses dirigeants se rendirent aux États-Unis pour y mener des entretiens au département d'État, mais aussi auprès des fondations Ford, Carnegie, Rockefeller, Kellog, Guggenheim, du Council on Foreign Relations, de la fédération syndicale AFL-CIO (*American Federation of Labor and Congress of Industrial Organizations*), de l'ONU et d'autres organisations et centres de recherche. Le dialogue avec le secrétaire d'État, Dean Rusk fut facilité par la « coopération excellente » revendiquée par la Fondation Ebert du temps où il avait été président de la Fondation Rockefeller⁷. Lors des discussions à Washington, l'administration américaine aurait demandé à la Fondation Ebert d'intensifier, au-delà de ses activités africaines, son « intérêt pour les problèmes de l'Amérique Latine »⁸.

Vue par les professionnels de la coopération internationale américains, la Fondation Ebert suscita des réactions mitigées lorsqu'elle posa ses premiers pas outre-Atlantique. En dépit de ses bons contacts avec la Fondation Ford, ses relations avec la Fondation Rockefeller se révélèrent plus compliquées au début des années 1960, après le départ de Dean Rusk de la Fondation. La situation évolua à mesure que la fondation allemande poursuivait son expansion internationale, ce qui facilita le dialogue avec sa puissante homologue américaine. Au Chili par exemple, les représentants de la Fondation Rockefeller et Ebert entretenirent des contacts, partageant l'objectif de développer des facultés des sciences sociales orientées empiriquement, ce qui n'excluait pas des relations de concurrence entre les deux fondations⁹.

Replacer le travail des fondations dans une durée plus longue permet d'apprécier les liens transatlantiques dans leur réciprocity. Si l'inspiration américaine put peser dans l'orientation des activités internationales des fondations allemandes aux débuts de la guerre froide, ces dernières servirent à leur tour de modèle à l'inflexion de la coopération internationale américaine deux décennies plus tard. Dès les années 1970, les Américains s'intéressèrent au modèle des *Stiftungen*. L'arrivée de Ronald Reagan à la tête de l'exécutif, en 1981, a permis de réaliser ce projet avec l'octroi de moyens à l'*American Political Foundation* qui aboutit à la création du *National Endowment for Democracy* en 1983. Sur un mode inspiré de la pratique allemande, cette dernière finance deux organisations proches des partis politiques américains, le *National Democratic Institute* (NDI) et l'*International Republican Institute* (IRI), mais aussi un centre de formation axé sur le secteur privé, *Center for International Private Enterprise* (CIPE) ainsi que le *Free Trade Union Institute* (FTUI, connu désormais sous le nom *American Center for International Labor Solidarity* ou *Solidarity Center*)¹⁰. Le NDI et l'IRI s'impliquèrent dans les transformations post-communistes (Guilhot, 2001) et les « révolutions de couleurs » dans l'espace post-soviétique (Petric, 2012), terrain où elles croisèrent les fondations allemandes. Plutôt que de transferts transatlantiques unilatéraux, c'est donc en termes de circulation des dispositifs de conseil international, voire d'apprentissages mutuels qu'il convient d'analyser les rapports entre les fondations politiques allemandes et américaines.

⁵ Archives de la Fondation Ford, PA#60-446, Increase scope and effectiveness of West German Assistance Programs, lettre de W. Eichler et de G. Grunwald de la FES à J.E. Slater de la Fondation Ford, 13 juin 1960.

⁶ AA, fonds B 94, vol. 994, 1959-1962, Lettre du directeur adjoint de la FES, Nau, au directeur ministériel Harort de la direction du commerce extérieur du AA, Bonn, 14 mars 1960.

⁷ AA, fonds B 94, vol. 994, Lettre de G. Grunwald, directeur de la FES, à M. Westphal de la DG Culture du AA, Bonn, 8 février 1961.

⁸ *Ibid.*

⁹ Rockefeller Archive Center, Z 1966, 717, Reel 54, Rondo Cameron, lettre adressée au J. E. Black, directeur du département Humanités et Sciences sociales de la RF, Santiago, 14 novembre 1966.

¹⁰ NED, David Lowe, *Idea to Reality: NED at 25*, <http://www.ned.org/about/history> consulté le 30 mai 2013.

II. Logiques de constitution de réseaux politiques transnationaux

L'attention portée aux regroupements transnationaux impliquant les fondations politiques représente un double intérêt heuristique. À travers les stratégies de rapprochement, de cooptation ou encore d'exclusion qu'elles mettent en œuvre, elle permet de mieux saisir le positionnement de ces différentes organisations. En se penchant sur les entrepreneurs actifs dans ces réseaux et sur les ressources qu'ils mobilisent, elle invite à la réflexion sur la répartition – inégale – des ressources entre les membres du réseau et sur la manière dont ces disproportions sont gérées. Partant du terrain, cette analyse rejoint le postulat d'une étude localisée de l'international, attentive à la division du travail et aux trajectoires individuelles (Siméant, 2012).

1. Des coopérations transnationales dans le contexte post-communiste

Si, dans les années 1990 et 2000, les fondations politiques ont rejoint la tendance, valorisée dans l'espace institutionnel communautaire, d'établir des réseaux plus ou moins formels basés à Bruxelles, il convient de se pencher d'une part sur le fonctionnement de ces structures et, d'autre part, sur les raisons qui ont les ont poussées à investir cette forme organisationnelle et les usages qu'elles en firent. Si l'initiative de créer un réseau peut faciliter un partage d'information et du travail, elle est tout autant une manière de se légitimer ou d'accroître sa visibilité auprès d'institutions communautaires.

C'est au lendemain de la chute des régimes communistes en Europe centrale que des fondations politiques ont émergé dans plusieurs pays européens, dès la première moitié des années 1990. Certaines d'entre elles se réfèrent explicitement aux transformations systémiques qui leur fournissent une raison d'être et des débouchés en termes de conseil. La Fondation Alfred Mozer (*Alfred Mozer Stichting*, AMS) proche du Parti travailliste danois (*Partij van de Arbeid*, PvdA), créée en 1990, évoque « de multiples demandes d'assistance reçues par le PvdA de ses partis frères réels et supposés »¹¹. La Fondation Jean Jaurès a été créée en 1992 par le Parti socialiste à l'initiative de Pierre Mauroy, qui était alors son Premier secrétaire (1988-1992) avant de prendre la présidence de l'Internationale socialiste (1992-1999). Dans son auto-présentation, la Fondation Jean-Jaurès s'inscrit dans un système d'action initié par ses homologues allemandes : « Le système des fondations politiques remonte, en Europe, à 1925, avec la création par le SPD allemand de la Friedrich Ebert Stiftung »¹². Elle reconnaît que le point commun aux activités internationales des fondations politiques a été « l'aide aux transitions démocratiques et aux partis membres ou proches de l'Internationale socialiste »¹³. C'est aussi en 1992 que la *Westminster Foundation for Democracy* fut établie au Royaume Uni, bénéficiant des financements du Foreign and Commonwealth Office¹⁴. Créée en 1991, la Fondation Robert Schuman s'est profilée à travers la promotion de la démocratie et de l'intégration européenne dans les pays membres, candidats et voisins de l'UE.

¹¹ Alfred Mozer Stichting, A brief history, <http://www.alfredmozerstichting.nl/renderer.do?clearState=true/menuId/24804/returnPage/24587/> (consulté le 29 novembre 2007).

¹² *Ibid.*

¹³ Fondation Jean-Jaurès, « Projecteur sur les fondations en réseau. Un nouvel outil pour la gauche. Le réseau européen des fondations sociales-démocrates », http://www.fondatn7.alias.domicile.fr/affiche_page.php4?IdSite=1&IdRub=133&Id=631 (consulté le 12 juin 2013).

¹⁴ Westminster Foundation for Democracy <http://www.wfd.org/who-we-are.aspx> (consulté le 15 mai 2013).

Nonobstant leur coopération proclamée, ces fondations diffèrent tant du point de vue de leur taille, de leurs ressources, de leurs répertoires d'action et de leur affiliation politique. Si certaines d'entre elles reconnaissent leur proximité avec un parti politique, tout en clamant leur autonomie, d'autres refusent une telle filiation. En ce qui concerne leurs modes d'action à l'étranger, certaines, comme les fondations Westminster ou Alfred Mozer, peuvent soutenir directement des formations politiques partenaires. D'autres, comme les fondations allemandes, n'ont pas le droit de financer des partis politiques mais travaillent avec des organisations qui les entourent (Dakowska, 2013). Certaines d'entre elles évitent d'afficher publiquement leurs affinités politiques. La Fondation pour l'Innovation Politique (Fondapol) créée en 2004, ne s'est pas lancée dans des activités de formation politique à l'étranger. Elle conteste toute filiation avec le modèle allemand et se réfère plus volontiers à des *think tanks* américains tels que le Brookings Institute¹⁵. La Fondation Robert Schuman organise des conférences et des visites occasionnelles qui nourrissent ses comtes rendus, sans engager de dialogue politique plus approfondi.

Certaines de ces organisations rejoignirent des dispositifs multilatéraux mis en place dans le contexte de pré-adhésion par les fédérations européennes des partis pour coordonner les échanges avec les formations politiques émergentes en Europe centrale et orientale. En dehors des pratiques telles que l'observation, la légitimation et l'affiliation se pose la question de savoir que représente le recours à une telle structure pour une fédération de partis. Nous avançons que la mise en place de structures multilatérales coordonnées par les fondations peut être une réponse aux divergences persistantes entre les membres. Si elle permet, dans une certaine mesure, de gommer des déséquilibres en termes de ressources, ces mêmes déséquilibres provoquent néanmoins des tensions.

Parmi ces structures multilatérales, il convient d'évoquer l'Institut Robert Schuman de Budapest, affilié au Parti Populaire Européen (PPE) et géré en grande partie par les fondations. Fondé en 1995 par l'Union Européenne des Démocrates Chrétiens, par la Fondation Robert Schuman de Luxembourg, par le PPE, ainsi que par quelques partis nationaux, l'Institut, il fut chargé de « l'éducation politique » et de la promotion de l'intégration européenne dans les pays du d'Europe du Centre-Est¹⁶. Plus précisément, il s'agissait de diffuser un savoir-faire en matière de campagnes électorales et de la construction de l'offre politique chrétienne-démocrate, d'une manière analogue aux modes d'action des fondations allemandes, étroitement associées à l'entreprise. En effet, les représentants des fondations allemandes et autrichiennes figuraient parmi les intervenants de l'Institut, aux côtés d'hommes politiques, de journalistes, d'experts et d'universitaires. Le public ciblé fut composé majoritairement de jeunes militants des partis affiliés au PPE.

La composition du conseil international de l'Institut illustre son profil politique. En 2003, le réseau des organisations participant à l'initiative fut présidé par le député néerlandais Wim van Velzen, vice-président du PPE et du groupe PPE-DE au Parlement Européen¹⁷. Ce dernier

¹⁵ Entretien à la Fondation pour l'Innovation Politique, Paris, 7 septembre 2007.

¹⁶ La Fondation Robert Schuman (FRS) du Luxembourg, créée en 1989, fut une cheville stratégique dans le réseau transnational des fondations chrétiennes-démocrates. Chargée de la formation de jeunes militants, elle attribua plus de 500 bourses de courte durée au Parlement européen, grâce à ses ressources importantes. Son fondateur et premier directeur, Horst Langes, ancien député européen, fut membre de la CDU. Son secrétaire général, Stephen Biller fut, en 2003, conseiller du PPE pour l'Europe centrale et orientale. La Fondation Schuman luxembourgeoise entretenait des liens étroits avec les fondations Adenauer et Seidel, le Parti chrétien démocrate néerlandais (CDA) et son institut, mais aussi une fondation espagnole de la même obédience (*Fundación para el análisis y los estudios sociales*, FAES). Pour prétendre à un financement de la Fondation, les militants devaient être recommandés par leur parti et, si possible, également par une des fondations allemandes. La Fondation Schuman s'inscrit donc dans des réseaux contrôlés par les partis

¹⁷ Né en 1943, le Néerlandais Wim van Velzen fut vice-président du PPE à partir de 1991, puis vice-président du groupe PPE-DE à partir de 1999, où il s'occupait de l'expansion du PPE et des relations avec les partis. Il présida, à partir de 1990, un groupe de travail commun à l'UEDC et au PPE, chargé de coordonner les activités en Europe

fut épaulé par les eurodéputés allemands : Wilfried Martens, président du PPE et Hans-Gert Pöttering, président du groupe PPE-DE, ainsi que d'un vice-président du même groupe, l'Autrichien Othmar Karas¹⁸. S'y ajoutèrent les dirigeants des fondations : l'ex-député européen et président de la Fondation Robert Schuman du Luxembourg, Horst Langes, le président de la fondation néerlandaise Eduardo Frei, Jan van Laarhoven, enfin, le vice-président de la fondation Robert Schuman parisienne, Jean Seitlinger qui fut le secrétaire général du PPE entre 1976 et 1983¹⁹. Le directeur Robert Schuman fut le premier directeur de la Fondation Konrad Adenauer Hongrie (1990-1997), Erhard von der Bank²⁰.

Ces structures multilatérales, impliquaient donc des entrepreneurs politiques dotés d'une solide expérience de dialogue et d'affiliation des partis. Les affinités entre partis allemands, autrichiens et néerlandais ont produit une forme de « patronage » des partis qui, « par leurs ressources organisationnelles et l'étendue de leurs réseaux, acquièrent une compétence supérieure à la moyenne et pèsent sur la quasi-totalité des affiliations » (Devin, 1998, p. 196).

Les relations que le Parti Socialiste Européen entretenait en Europe centrale et orientale furent confiées au Forum Européen pour la Démocratie et la Solidarité, créé officiellement en 1993, affilié à la fois au PSE et à l'Internationale socialiste (IS). Les activités du Forum furent animées dans une large mesure par les fondations sociales-démocrates. Le comité de direction (*Steering Committee*) fut composé des dirigeants sociaux-démocrates, notamment de tous les vice-présidents de l'Internationale Socialiste. Son premier président, Heinz Fischer, à l'époque président du parlement autrichien, fut vice-président du Parti social-démocrate autrichien, le SPÖ²¹. Le trésorier du Forum fut le vice-président du PSE. La Forum fut présidé par Lena Hjelm-Wallén, ancienne ministre des affaires étrangères et vice premier ministre suédoise, membre de la présidence du PSE entre 1996 et 2004. Alors qu'au Parlement Européen, un coordinateur fut nommé à la tête de cette structure, c'est le réseau décentralisé des fondations qui organisait les manifestations du Forum sur le terrain.

La création du Forum semble un moyen de contourner les divergences inhérentes aux membres de l'IS, notamment parmi les sociaux-démocrates européens, quant à l'association des formations issues des anciens partis communistes²². Alors que le Parti socialiste français et le SPÖ autrichien furent favorables à l'association des héritiers des partis communistes, les sociaux-démocrates suédois, néerlandais, ainsi que les Travailleurs britanniques s'y opposèrent dans un premier temps. Réalisant une idée lancée par Willy Brandt, président de

centrale. Il présida le parti chrétien-démocrate néerlandais CDA entre 1987 et 1994. Il fut membre du Parlement européen entre 1994 et 2004.

¹⁸ Né en 1936, docteur en droit, Wilfried Martens fut le Premier ministre social-chrétien de la Belgique pendant presque toute la période entre 1979 et 1992, lorsqu'il laissa ce poste à Jean-Luc Dehaene. Il présida le parti Chrétien-démocrate flamand entre 1972 et 1979. Il préside, depuis 1990, le Parti populaire européen dont il fut l'un des fondateurs en 1976. Né en 1945, membre de la CDU, Hans-Gert Pöttering siège au Parlement européen depuis 1979. Entre 1994 et 1999 il fut vice-président, depuis 1999 président du groupe PPE. Entre 1996 et 1999 il présida le groupe Élargissement de l'UE commun au PPE et à son groupe. Il présida le Parlement européen entre 2007 et 2009 et préside, depuis 2009, la Fondation Adenauer. Né en 1957, vice-président des Jeunes chrétiens-démocrates européennes (1981-1990), membre du Parlement européen depuis 1999, vice-président du bureau du PPE depuis 1995, Othmar Karas est devenu président de l'Institut en 2007.

¹⁹ Né en 1928, Horst Langes, membre de la CDU, fut, dans les années 1974-79 secrétaire d'État au ministère des Cultes du Land Rhénanie-Palatinat. Proche de la KAS, il avait siégé au Parlement européen entre 1979 et 1994. Depuis 1993, il fut vice-président de l'Internationale chrétienne-démocrate. Il fut aussi consul honoraire du Luxembourg à Trève.

²⁰ Ce dernier est devenu ensuite directeur du Centre de formation politique parlementaire du PPE (CET), créé en 2002.

²¹ Heinz Fischer fut élu président de la République d'Autriche en juillet 2004, réélu en avril 2010. Il fut pendant douze ans président du parlement.

²² Entretien avec un responsable du PSE, chargé de la coopération avec l'Europe centrale et orientale, à Bruxelles, le 25 février 2003 ; Entretien avec un député européen du PSE, à Bruxelles, le 4 février 2004.

l'IS, poursuivie après la mort de celui-ci par Pierre Mauroy, le Forum devait constituer une plate-forme pour mettre en place un dialogue avec les forces politiques jugées « trop éloignées de l'Internationale pour pouvoir prétendre, ou même vouloir, y adhérer » (Queval, 1998, p. 172). En tant qu'initiative confiée aux fondations politiques, le forum n'engageait pas officiellement le PSE lorsqu'il organisait des rencontres informelles des sociaux-démocrates des différents pays européens.

Les conférences organisées par le Forum permirent de coordonner, voire de rapprocher les positions des partis sociaux-démocrates de l'Ouest et de l'Est sur des questions intérieures et internationales telles que les réformes en cours, leurs conséquences sociales, la protection des minorités, les droits des femmes et l'élargissement de l'UE. Si les manifestations du Forum furent souvent organisées conjointement par deux fondations de différents pays, les fondations allemandes se démarquèrent par leurs ressources, leur implantation internationale et leur statut. Si ces dernières disposaient de ressources financières plus importantes que celles des autres fondations, leur gestion était soumise à des contraintes administratives, puisque, à la différence de certaines de ses homologues européennes, elles n'avaient pas le droit de financer directement les partis.

Politiquement, le dispositif contribua à désamorcer les dissensions quant au bien-fondé de nouvelles affiliations en privilégiant des actions plus consensuelles comme les aides matérielles et des missions de formation. Pourtant, la disparité entre les ressources des différentes fondations ne fut pas dépourvue de tensions. Si la Fondation Jean Jaurès française proche du PS fut inspirée du modèle allemand, la reprise du concept de fondation politique n'alla pas de pair avec des moyens d'action ni une reconnaissance politique comparables²³. Le déséquilibre des ressources pesa sur les relations entre les deux fondations, des responsables français considérant la Fondation Ebert comme « écrasante », évoquant ses prétendues « voitures avec chauffeur » et ses bureaux à l'étranger. Pour préserver un équilibre symbolique, la Fondation Ebert mit en avant des manifestations organisées et financées à égalité avec les partenaires français, comme le Forum Franco-Allemand.

D'une manière générale, quelle que soit leur orientation, les fondations allemandes durent gérer ce déséquilibre. En contrepartie de leur position dominante sur le marché de l'expertise en démocratisation, on attendit d'elles un engagement matériel et organisationnel plus important, auquel elles ne furent pas toujours en mesure de répondre. Cela étant, cette mise en réseau des fondations a facilité une action collective transnationale, si l'on en croit un participant français aux activités du Forum Européen pour la Démocratie et la Solidarité :

« L'Europe centrale et orientale nous a servi en quelque sorte de cobaye. Elle a permis une coordination et une systématisation certaines de la stratégie et de la mise en œuvre politique des partis membres de l'Internationale socialiste vis-à-vis de cette région du monde. » (Queval, 1998, p. 175).

2. Des réseaux gravitant autour, voire impulsés par les institutions européennes

Si Bruxelles constitue un lieu d'implantation stratégique pour les fondations politiques allemandes depuis les années 1970, celles-ci s'étaient néanmoins heurtées à des barrières en termes d'image et de reconnaissance dans l'espace communautaire. Identifiées avec un seul pays et dotées d'un profil politique assumé, les fondations cadraient mal avec l'attente de la Commission européenne qui privilégiait les contacts avec les groupes d'intérêt économiques ou civiques. Grâce à une mobilisation auprès de la Commission et du Parlement européen – appuyée par plusieurs eurodéputés influents – deux réseaux inédits ont vu le jour et gagné une

²³ Entretien avec un responsable de la Fondation Jean Jaurès, le 23 mai 2001 à Paris.

reconnaissance à Bruxelles. L'un est un réseau européen de fondations politiques (ENoP) qui réunit les organisations – allemandes mais pas seulement – de différents bords politiques qui adhèrent à ce label. L'autre, ayant fait l'objet d'un règlement européen en 2007, institue des « fondations politiques au niveau européen », à savoir des organisations transnationales et proches des « partis politiques au niveau européen ». La mise en réseau apparaît ainsi comme un répertoire d'action qui s'inscrit dans une stratégie de légitimation.

Les démarches visant la reconnaissance au niveau communautaire du dispositif des fondations conduisirent, en octobre 2006, à la création d'un réseau européen de fondations politiques (*European Network of Political Foundations*, ENoP) à l'initiative des fondations allemandes²⁴. L'émergence de cette structure résulte d'un conflit au sein de la coordination des organisations européennes spécialisées dans « l'assistance à la démocratie » à laquelle participaient les fondations allemandes depuis 2003. C'est le lancement, au printemps 2006, par les directeurs de la *Westminster Foundation for Democracy* (WFD) britannique et du *Netherlands Institute for Multiparty Democracy* (NIMD) d'une proposition visant à créer une Fondation européenne pour la Démocratie qui provoqua la sécession des fondations allemandes. Se considérant menacées par ce projet de regroupement des entreprises de promotion de la démocratie au sein d'une structure unique, ces dernières défendirent leur modèle d'assistance (Dakowska, 2011). Elles décidèrent de lancer leur propre réseau, en y associant quelques dizaines d'organisations européennes.

Composé à ce jour de près de soixante-dix organisations issus de vingt-cinq pays européens, l'ENoP chercha à renforcer sa visibilité et son accès à la Commission. Sa stratégie de lobbying se focalisa sur la demande d'inclusion plus large des fondations politiques dans les programmes communautaires d'aide au développement. L'ENoP se donne à voir comme un moyen d'équilibrer les inégalités structurelles entre les fondations de différents pays, en permettant une mise en commun des ressources informationnelles. Cependant, malgré la revendication de son caractère transnational et pluriel (six familles politiques du Parlement européen étant représentées), les rapports de forces au sein du réseau penchèrent fortement en faveur des fondations allemandes, tant d'un point de vue matériel que de sa gouvernance. Un regard sur la composition de ce réseau montre que neuf pays ne sont représentés que par une organisation, souvent marginale, six autres par deux fondations. La France est représentée par trois fondations affiliées à gauche : les fondations Jean-Jaurès, Gabriel Péri et Espace Marx.

La création du réseau ENoP traduit un souci de la mise en scène de la forme organisationnelle de fondation politique en tant que modèle représentatif et pluriel. La Commission étant connue pour privilégier des structures transnationales, les fondations politiques calquèrent leur démarche sur les stratégies d'autres groupes d'intérêt à la recherche d'accès et de la reconnaissance par la Commission. Ce sont les liens tissés au PE, notamment par les fondations allemandes, pesèrent dans la promotion du modèle des fondations politiques au niveau européen.

L'institutionnalisation des fondations politiques au niveau européen tient à la mobilisation de quelques eurodéputés influents, en particulier de Jo Leinen (SPD), qui occupèrent des positions de pouvoir au sein de leurs groupes politiques et dans les commissions parlementaires (Dakowska, 2011). Le projet de créer des « fondations politiques européennes » bénéficia du soutien de Margot Wallström, Vice-présidente de la Commission européenne, responsable des relations institutionnelles et de la stratégie de communication (2004-2009). Une série de consultations furent conduites entre Jo Leinen, rapporteur sur le projet de règlement, les dirigeants des principaux partis politiques au niveau européen, les

²⁴ <http://www.european-network-of-political-foundations.eu/cms/index.php/eng/About-ENoP>, consulté le 1e 31 janvier 2013.

services de la Commission et les représentants des fondations politiques nationales, fortement mobilisées autour de cet enjeu. Grâce à leurs ressources relationnelles et à leur expertise, les directeurs des principales fondations allemandes implantées à Bruxelles, KAS, FES, FNS et HBS, s'imposèrent comme des interlocuteurs incontournables.

La création des « fondations politiques européennes » – puisque c'est ainsi que l'on les appelle aujourd'hui à Bruxelles – fut rendue possible par un règlement adopté en décembre 2007 (1524/2007) révisant le statut des partis politiques au niveau européen qui date de 2003. Qualifiées par la Commission d'« entités ayant une personnalité légale dans l'un des États membres » et « affiliées à un parti politique au niveau européen », ces fondations se virent assigner la mission de contribuer à la réalisation des objectifs de ces partis à travers l'analyse et l'implication dans les débats sur l'intégration européenne, l'organisation des conférences et des formations et, enfin, en proposant un cadre permettant de réunir différentes organisations gravitant autour des fédérations de partis. Ces nouvelles fondations incluent des représentants du groupe politique au PE, du parti transnational auquel il est lié et des fondations nationales qui leur sont affiliées.

Alors que des cellules de coordination légères opèrent à Bruxelles, la plupart des activités de ces nouvelles organisations est censée se dérouler de manière décentralisée dans les États membres. Conformément à la législation, leurs organes directeurs reflètent une composition « géographiquement équilibrée ». Cela étant, l'expertise et les ressources des membres allemands pesèrent dans la mise en place de ces organisations. Dans la plupart des cas, le premier secrétaire général nommé à la tête d'une nouvelle fondation fut un représentant – ou proche – d'une fondation allemande (Dakowska, 2011). Ainsi, le secrétaire général de la Fondation européenne d'Etudes progressives (FEPS) proche du PES, nommé en janvier 2008 est Ernst Stetter, directeur du bureau bruxellois de la FES²⁵. Son principal conseiller politique (2008-2010), François Isserel-Savary, s'était occupé des questions internationales à la Fondation Jean-Jaurès pendant plusieurs années. Ce dernier avait ouvert la première cellule de représentation de la FJJ à Bruxelles, accueillie dans les bureaux de la FES. Une logique similaire vaut pour la *Green European Foundation* (GEF) proche des Verts, dont le secrétaire général, Claude Weinber, est en même temps directeur du bureau bruxellois de la Fondation Heinrich Böll.

Si le directeur du Centre for European Studies (CES) proche du PPE est le Finlandais Tomi Huhtanen, ancien vice-président des Étudiants démocrates européens (EDS, organisation de jeunesse proche du PPE) et ancien conseiller du PPE, son bras droit, le directeur de recherches est un ancien de la KAS, Roland Freudenstein (cf. Dakowska, 2013). Le directeur du bureau bruxellois de la KAS siégeait au conseil d'administration du CES, aux côtés des personnalités politiques comme Wilfried Martens, Joseph Daul ou Antonio López-Istúriz. Le député européen Alexandre Lambsdorff qui préside le *European Liberal Forum* (ELF) proche de l'ELDR est le fils du comte Otto Lambsdorff, figure du Parti Libéral Démocrate (FDP) et président de la Fondation Friedrich Naumann (FNS) de 1995 jusqu'en 2006 (Dakowska, 2011). Si ces nouveaux acteurs de l'espace public européen ne peuvent pas être considérées comme des répliques exactes du modèle des fondations allemandes, elles n'auraient pas vu le jour sans la mobilisation de ces dernières.

²⁵ Exemple d'une longue carrière (1980-2008) effectuée au sein de la FES (consultant au Dakar et au Sénégal, directeur du département Afrique puis du département Europe centrale et orientale), Ernst Stetter fut nommé à la tête du bureau parisien en 1997 de la Fondation avant de prendre la direction, en 2003, de son antenne bruxelloise. Il a quitté la Fondation en été 2008 pour se consacrer entièrement à la nouvelle fondation européenne, la FEPS.

La perspective transnationale permet de dépasser un cadre strictement national et de réfléchir aux conditions et aux acteurs de la circulation des dispositifs des fondations. Si les transferts évoqués plus haut ont parfois donné lieu à des coopérations durables entre les fondations des différents pays, il ne peut être question d'une reproduction pure et simple du modèle allemand. Si la mobilisation internationale des fondations politiques allemandes a permis une reconnaissance institutionnelle de cette forme organisationnelle, prouvant qu'il s'agissait d'un modèle reproductible, sa réplique connaît cependant de nombreuses limites. Les différentes formes hybrides inspirées de plus ou moins loin de la pratique allemande ne bénéficient ni des ressources, ni de l'autonomie ni de la reconnaissance institutionnelle de ces dernières, garante de leur inscription durable dans le champ politico-administratif.

Parler de transfert implique ainsi de s'intéresser à ses limites. Enfin, la perspective transnationale n'exclut pas l'attention aux spécificités, conditions et contraintes propres à un contexte « national ». Au contraire, ce passage par le transnational aide, finalement, à mieux contextualiser les logiques d'émergence et les répertoires d'action des différents professionnels du conseil politique international, aux logiques qui sous-tendent leur inclusion, voire leur (auto-)exclusion de réseaux transnationaux.

Principales fondations politiques actives en Europe centrale et orientale

Fondation	Année de création	Affiliation politique	Appartenance aux réseaux transnationaux	Partenaires en Europe centrale	Budget (2012) en millions d'€
Friedrich Ebert	1925	SPD	EFDS, ENoP, ENSoF	Partis et mouvements de jeunesse sociaux-démocrates, syndicats, centres de recherche	148,5
Konrad Adenauer	1964	CDU	EIN, ENoP, Robert Schuman Institute	Partis et mouvements de jeunesse chrétiens-démocrates, centres de recherche, collectivités territoriales	138
Friedrich Naumann	1958	FDP		Partis et mouvements de jeunesse libéraux, ONG, centres de recherche, médias	51
Heinrich Böll	1997 (1989)	Les Verts (Die Grünen)	ENoP	Partis verts, organisations et mouvements féministes et écologiques, ONG	51
Hanns Seidel	1967	CSU (Bavière)	EIN, ENoP	Partis conservateurs, administration, associations professionnelles	55,5
Rosa Luxemburg	1999	Die Linke (Allemagne)	ENoP	Partis et syndicats de gauche radicale, centre de recherche, ONG	43,3
Westminster Foundation for Democracy	1992	Organisation pluripartite (Grande Bretagne)	EFDS	Partis politiques, médias, syndicats, ONG	5,75 (2011)
Fondation Jean Jaurès	1992	Parti socialiste (France)	EFDS, ENoP, ENSoF	Partis et mouvements de jeunesse sociaux-démocrates	2,37
Fondation Robert Schuman (France)	1991	Centre-Droit	EIN, Institut Robert Schuman	Fondation Robert Schuman (PL), centres d'études européennes à Kaunas, Tartu, Szeged, Galatasaray	2,5 (2006)
Fondation pour l'Innovation politique	2004	Droite	EIN	Think tanks libéraux en Europe et aux Etats-Unis	3,1 (2006)
Alfred Mozer Stichting	1990	Parti travailliste (Pays-Bas)	EFDS, ENoP, ENSoF	Partis et mouvements de jeunesse sociaux-démocrates	0,8 (2006)
Fondation Eduardo Frei	1990	CDA (Pays-Bas)	ENoP, Institut Robert Schuman,	Partis et mouvements chrétiens-démocrates	0,54 (2006)

			NIMD		
Olof Palme International Center	1992	Parti social-démocrate suédois, Confédération syndicale (Suède)	ENSoF, EFDS,	Partis sociaux-démocrates, syndicats, ONG	17,9 (2006)
Institut Karl Renner	1972	SPÖ (Autriche)	EFDS, ENSoF	Partis et fondations politiques sociaux-démocrates	3,6 (2006)
Académie politique de l'ÖVP	1973	ÖVP (Autriche)	EIN, ENoP, Institut Robert Schuman	Fondations Adenauer et Seidel, partis chrétiens-démocrates et conservateurs	3,8 (2006)

EFDS:	European Forum for Democracy and Solidarity
EIN:	European Ideas Network
ENoP:	European Network of Political Foundations
ENSoF:	European Network of Social-Democratic Foundations
NIMD:	Netherlands Institute for Multiparty Democracy

Références

- Abélès Marc, « Le rationalisme à l'épreuve de l'analyse », in : Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, 1996, p. 95-111.
- Berghahn Volker R., *America and the Cold Wars in Europe. Shepard Stone between philanthropy, academy and diplomacy*, Princeton, Princeton University Press, 2001.
- Courty Guillaume, *Les groupes d'intérêt*, Paris, La Découverte [Repères], 2006.
- Dakowska Dorota, *Les fondations politiques allemandes dans la politique étrangère : de la genèse institutionnelle à leur engagement dans le processus d'élargissement de l'Union européenne*, Thèse de doctorat, IEP de Paris, 2005, 655 p.
- Dakowska Dorota, « Les fondations partisans allemandes dans le contexte de l'élargissement : transfert institutionnel et diffusion de récits européens », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 13, n° 4, 2006, p. 717- 733.
- Dakowska Dorota, « Vers une politisation du débat public européen ? L'institutionnalisation des 'fondations politiques européennes' », *Politique européenne*, n° 34, 2011, p. 167-199.
- Dakowska Dorota, « Ceci n'est pas une campagne électorale. L'intervention des fondations politiques allemandes : impensée ou incontournable ? », communication lors du congrès de l'AFSP 2013, Paris, dans le cadre la ST 37 *Groupes d'intérêt et Think tanks pendant les campagnes électorales. Qui intervient ? Comment ? Avec quels effets politiques ?*
- Denham Andrew, Mark Garnett, Diane Stone, *Think tanks across nations: a comparative approach*, Manchester, Manchester University Press, 1998.
- Desmoulin Lucile, « Les think tanks français. Au cœur des débats, en marge des décisions », in: D. Dakowska et E. Tulmets (dir.), *Le Partenariat franco-allemand entre européanisation et transnationalisation*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Devin Guillaume, « L'internationale socialiste en Europe centre-orientale : définition et rôle des 'amis politiques' », in: Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *La gauche face aux mutations en Europe*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1998.
- Dolowitz D. P., Marsh D., « Learning from Abroad: The Role of Policy Transfer in Contemporary Policy Making », *Governance*, vol. 13, n° 1, 2000, p. 5-24.

- Eymeri Jean-Michel, « Frontières ou marches ? De la contribution de la haute administration à la production du politique », in : J. Lagroye (dir.), *La politisation*, Paris, Belin, 2003.
- Glagow Manfred, Schimanck Uwe, « Korporatistische Verwaltung: das Beispiel Entwicklungspolitik », *Politische Vierteljahresschrift*, vol. 24, n° 3, 1983, p. 253-274.
- Guilhot Nicolas, « Les professionnels de la démocratie. Logiques militantes et logiques savantes dans le nouvel internationalisme américain », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 139, 2001, p. 53-65.
- Grabendorff Wolf, « International Support for Democracy in Contemporary Latin America: The Role of the Party Internationals », in: Laurence Whitehead (dir.), *The international dimensions of democratization: Europe and the Americas*, Oxford, Oxford University Press, 1996.
- Grémion Pierre, « Regards sur la diplomatie américaine des idées pendant la guerre froide », *Communisme*, n° 62/63, 2000, p. 57-84.
- Heilbron, Johan, Nicolas Guilhot, Laurent Jeanpierre, « Vers une histoire transnationale des sciences sociales », *Sociétés contemporaines*, 1, n°73, pp. 121-145, 2009.
- Kaiser Wolfram, Peter Starie (dir.), *Transnational European Union*, Londres, Routledge, 2005
- Kreft Heinrich (2011), « Le conseil politique allemand au service de la diplomatie », in : D. Dakowska et E. Tulmets (dir.), *Le Partenariat franco-allemand entre européanisation et transnationalisation*, Paris, L'Harmattan, 2011.
- Michel Hélène (dir.), *Lobbyistes et lobbying de l'Union européenne. Trajectoires, formations et pratiques des représentants d'intérêts*, Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg, [Sociologie politique européenne], 2005.
- Petric Boris, « Observation électorale et coalition d'ONG transnationales au Kirghizstan », in : B. Petric (dir.), *La fabrique de la démocratie : ONG, fondations, think tanks et organisations internationales en action*, Paris, Éditions de la MSH, 2012.
- Queval Axel, « La coopération entre partis politiques. Le cas de l'internationale socialiste en Europe centrale et orientale », in : J.-M. De Waele, P. Delwit (dir.), *La Démocratisation en Europe centrale*, 1998.
- Revel Jacques, « Micro-analyse et construction du social », in : J. Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard / Seuil [Hautes études], 1996.
- Saunier, Pierre-Yves, « Circulations, connexions et espaces transnationaux », *Genèses*, n° 57, décembre 2004, p. 110-126.
- Siméant Johanna, « Localiser le terrain de l'international », *Politix*, vol. 25, n°100, 2012, p. 129-147.
- Stone Diane, « Non-governmental Policy Transfer: The strategies of Independent Policy Institutes », *Governance*, vol. 13, n° 1, 2000, p. 45-62.
- Stone Diane, *Capturing the Political Imagination. Think Tanks and the Policy Process*, Londres, Frank Cass, 1996.
- Tournès Ludovic (dir.), *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Paris, Autrement, 2010.
- Tournès Ludovic, « Introduction. Carnegie, Rockefeller, Ford, Soros : généalogie de la toile philanthropique », in : L. Tournès (dir.), *L'argent de l'influence. Les fondations américaines et leurs réseaux européens*, Paris, Autrement, 2010.
- Tournès Ludovic, *Sciences de l'homme et politique. Les fondations philanthropiques américaines en France au XX^e siècle*, Paris, Classiques Garnier, 2011.
- Werner Michael, Bénédicte Zimmermann (dir.), *De la comparaison à l'histoire croisée*, Paris, Seuil, [Le genre humain], 2004.